

# Invitation aux

# Assises nationales

## contre le stress et les mobilités forcées dans le groupe France Télécom

# 9-10 décembre 2010

## Bourse du Travail de Saint-Denis

9-11 rue Génin - 93200 Saint-Denis (Métro Porte de Paris - ligne 13).

**P**lus d'un an après l'éclatement de la crise de l'été 2009, le sentiment général qui prévaut parmi les salarié-es est que les choses n'ont pas véritablement changé dans l'entreprise. La crise sociale perdure et, malgré l'ouverture d'un grand chantier de négociation qui s'est déroulé sur près d'un an, les syndicats et le personnel sont encore en attente de mesures concrètes. L'arrivée d'un nouveau DG en la personne de Stéphane Richard, n'a pas pour l'instant consacré une « rupture » dans les méthodes de management et le « nouveau France Télécom » apparaît encore aujourd'hui en panne.

**L'**Observatoire du stress a contribué de façon essentielle à faire éclater au grand jour la question du management par le stress érigé en système de pression pour liquider 22 000 emplois en trois ans et pour contraindre les salarié-es à toujours plus de productivité, de concurrence, d'isolement et finalement de souffrance au travail. Ces nouvelles « Assises nationales de décembre 2010 » serviront donc à faire le point sur la situation dans le groupe France Télécom, avec les différents éléments d'enquête et de débats que l'Observatoire a porté cette année.

.../...

Inscriptions sur notre site internet  
[www.observatoiredestressft.org](http://www.observatoiredestressft.org)

observatoire du stress et des mobilités forcées - France Télécom

**M**ais l'irruption brutale dans les médias de la crise sociale de France Télécom-Orange a aussi permis de porter le débat dans l'opinion publique de la crise et de la violence qui existe aujourd'hui dans le monde du travail. Les récents procès à Renault pour faire reconnaître la « faute inexcusable » de l'employeur, montrent que le mouvement syndical prend en main cette actualité, comme la multiplication d'initiatives de débats publics et de séminaires de réflexion. Car les salarié-es de la Poste, de Pôle Emploi, des grandes et des petites entreprises, ont bien compris que le « modèle France Télécom » s'appliquait partout. Ces « Assises 2010 » seront donc aussi un moment fort pour élargir le débat aux autres entreprises du secteur des télécommunications, à la Fonction Publique et à l'ensemble du champ interprofessionnel.

**E**nfin, nous souhaitons faire avancer un sujet décisif : la reconnaissance des suicides en accident de service pour les fonctionnaires. Alors que la jurisprudence évolue favorablement pour la reconnaissance des accidents du travail concernant les salarié-es de droit privé, les fonctionnaires restent soumis à l'arbitraire des directions, juges et parties des procédures, adeptes d'un déni scandaleux. Les « commissions de réformes » qui statuent sur les « accidents de service » sont totalement à la main de ces directions et les recours restreints à de véritables parcours du combattant. Ces « Assises 2010 » seront ainsi l'occasion de lancer une campagne nationale pour faire évoluer les procédures de reconnaissance des accidents de service. Il n'est pas acceptable que la reconnaissance des victimes, des familles reste encore du « fait du Prince ».

**D**'autant qu'une plainte au pénal pour « mise en danger de la vie d'autrui » et pour « harcèlement moral » a été déposée par les organisations syndicales contre la direction du groupe France Télécom. Cette plainte est actuellement en cours d'instruction et pose clairement la question des responsabilités des employeurs, lorsqu'ils exposent délibérément les salarié-es à des risques psycho-sociaux qui peuvent les mettre en danger au travail. Le procès, qui aura vraisemblablement lieu, sera l'occasion pour l'Observatoire d'interpeller l'opinion publique et les parlementaires, pour que le cadre législatif évolue lui aussi afin de garantir la protection des salarié-es et la reconnaissance des responsabilités pénales des employeurs.

**N**otre combat est loin d'être terminé, et nous souhaitons que la participation nombreuses d'élus-es CHSCT, de salarié-es, de différents horizons syndicaux, de chercheurs, d'experts, soit une nouvelle fois le gage de la réussite de ce combat.

## Ces assises nationales sont organisées par :

- l'association « Observatoire du stress et des mobilités forcées dans le groupe France Télécom-Orange »,
- soutenue par les fédérations syndicales du groupe France Télécom-Orange CFE-CGC, SUD PTT et UNSA.



- Les formations sont coordonnées par ISAST et l'organisme de formation IFESUD
- Sous l'égide du Conseil Régional Ile-de-France



# Programme des assises

Ces Assises sont un moment privilégié d'échanges entre des élue-es, des militants syndicaux, des salarié-es, des chercheurs, des experts. Un compte-rendu sera disponible sous forme la forme d'une captation vidéo et d'une brochure retraçant les « minutes » de l'ensemble des débats. Un-e président-e organisera les débats dans chaque atelier et un-e rapporteur-se assurera la synthèse.

## Journée du 9 décembre

---

Six ateliers (trois le matin et trois l'après-midi) se dérouleront dans cette journée dans des salles de 50 à 100 places. Ces ateliers sont des moments de formation, de débat et de réflexion, un moment de synthèse rapide sera réservé en fin de journée.

### ■ 9h00 : Accueil

(inscriptions, tickets repas, fiches de remboursement...)

### ■ 10h : Trois ateliers de formation en parallèle

❖ *Atelier N°1 (salle de 100 places) : Qu'est-ce qu'un plan d'urgence contre les risques psycho-sociaux ?*

L'enquête nationale menée par le cabinet Technologia à France Télécom en 2010 a débouché sur une série des préconisations qui structureraient un plan d'urgence pour l'entreprise. Classées aux oubliettes du déni social, quel est le sens de ces mesures concrètes, les élu-es et les syndicalistes peuvent-ils en faire des enjeux de mobilisation des salarié-es ou des points d'appui dans les CHSCT ?

❖ *Atelier N°2 (salle de 50 places) : L'organisation du travail, un enjeu de négociation pour les organisations syndicales ?*

L'organisation du travail est au coeur la souffrance au travail. Elle est l'enjeu de mobilisation des salarié-es, et n'est jamais l'objet de négociation. A France Télécom, un chantier de négociation s'est déroulé sur ce thème et a débouché sur un accord soumis à signature. Au delà du climat social délétère qui entourait ces négociation et du discrédit de la direction, comment les élu-es et les organisations syndicales peuvent-ils prendre en main l'organisation du travail ? Comment redonner du temps et des lieux de débat sur ces questions pour les salariés ?

❖ *Atelier N°3 (salle de 50 places) : Comment peuvent réagir les salarié-es face aux entretiens individuels ?*

Ils sont devenus la norme de relation entre les salarié-es et leur hiérarchie. Fixation d'objectifs individuels, bilan culpabilisant d'activité, négociation de carrière (salaire et promotion) individualisée... les entretiens individuels sont souvent dénoncés comme un élément clé du management par le stress.

### ■ 12h30 : Repas (Buffet) : Participation de 5 euros.

## ■ 14h : Trois ateliers de formation en parallèle

❖ *Atelier N°4 (salle de 100 places) : Le conflit des valeurs au travail.*

L'Observatoire a lancé une enquête nationale sur cette question auprès des salarié-es de France Télécom. L'atelier sera l'occasion d'un point d'étape et d'une confrontation avec d'autres études sociologiques.

❖ *Atelier N°5 (salle de 50 places) : CHSCT, inclure dans le « document unique » les risques psycho-sociaux.*

Il est de la responsabilité de l'employeur, est donc obligatoire et doit comporter un volet concernant les risques psycho-sociaux. Ce n'est pas souvent le cas. Comment intervenir dans son élaboration et quelles conséquences entraîne-t-il ?

❖ *Atelier N°6 (salle de 50 places) : La disparition des réseaux de « médiation » (RH, Services de santé, assistants sociaux), un élément constitutif de la souffrance au travail*

France Télécom a vécu un démantèlement du réseau RH, du service de santé au travail, des assistants sociaux, au profit d'un « pouvoir totalitaire » des services « opérationnels ». Le bilan des plates-formes CSRH est catastrophique. Peut-on et doit-on revendiquer la reconstruction de ces « réseaux de médiation » ?

## ■ 17h : Clôture des ateliers.

Restitution rapide des synthèses des ateliers.

# Journée du 10 décembre

---

**La journée de vendredi se déroulera en assemblée plénière (salle de 400 places). Elle sera un moment fort d'échange inter-professionnel qui déborde la cadre de France Télécom.**

## ■ 9h00 : Accueil

inscriptions, tickets repas, fiches de remboursement...

## ■ 10h : Première table ronde : les risques psycho-sociaux, une question interprofessionnelle.

Les risques psycho-sociaux se développent dans le monde du travail, ils ont des caractéristiques communes. Une riposte inter-professionnelle et intersyndicale s'impose, mais sous quelle forme et à quel rythme ?

## ■ 12h30 : Repas (Buffet). Participation de 5 euros.

## ■ 14h : Deuxième table ronde : La reconnaissance des accidents de service et des maladies professionnelles dans la Fonction Publique.

Les procédures de reconnaissance en accident de service sont un véritable parcours du combattant. Les victimes ou les ayants-droits ont de grandes difficultés à faire valoir leurs droits et les organisations syndicales ne peuvent pas suppléer aux carences des victimes. La méconnaissance des rouages du système administratif est réelle, mais il faut aussi remettre en cause cette opacité et l'arbitraire de ces procédures.